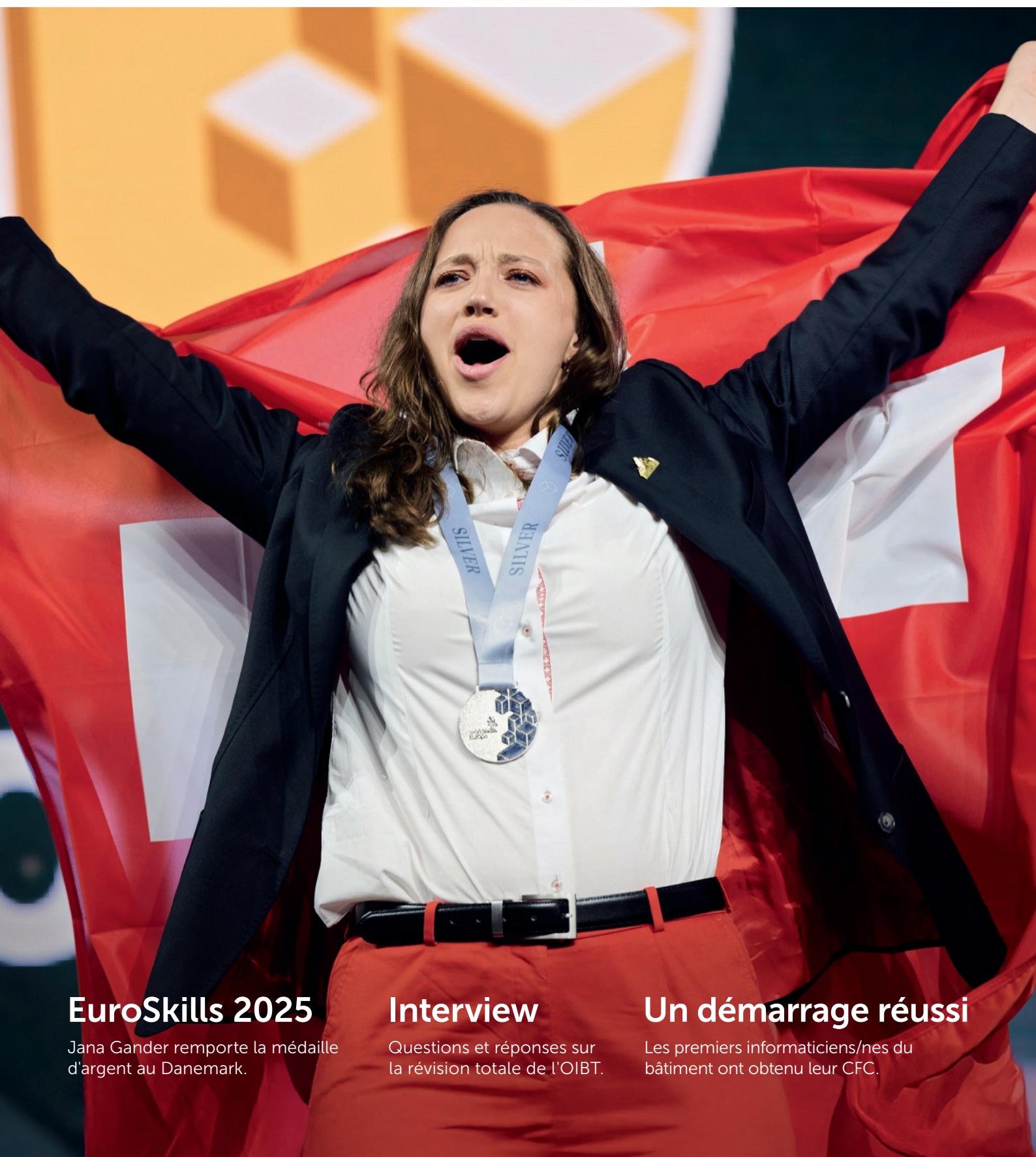




04 | 2025

EIT.swiss MAGAZINE



EuroSkills 2025

Jana Gander remporte la médaille d'argent au Danemark.

Interview

Questions et réponses sur la révision totale de l'OIBT.

Un démarrage réussi

Les premiers informaticiens/nes du bâtiment ont obtenu leur CFC.



Notre époque est marquée
par le changement,
mais la sécurité juridique
reste un pilier fondamental.



« Notre mission est claire: offrir un accompagnement juridique fiable à nos membres, afin qu'ils puissent avancer dans leurs projets. »

Chère lectrice, cher lecteur,

L'année touche doucement à sa fin – on jette un regard en arrière et on se tourne vers l'avenir. Nous avons le grand plaisir de vous annoncer que notre service juridique s'est agrandi avec l'arrivée de deux nouveaux collaborateurs: Rinesa Hamitaga et Lukas Tschanz. Etant donné que nous avons élargi nos tâches à la gestion des recours et à d'autres groupes de travail, je me réjouis beaucoup de leur soutien.

Notre priorité demeure de mettre nos compétences au service de nos membres, notamment pour les questions liées au droit du travail, à la convention collective de travail (CCT), et aux obligations légales propres à notre branche. Pour vous accompagner au mieux dans un environnement juridique de plus en plus complexe, nous vous proposons un service de conseil juridique quotidien, tant par téléphone que par écrit. Par ailleurs, nous diffusons régulièrement des articles dans notre newsletter et notre magazine, et organisons des séminaires pour approfondir ces thématiques.

Un des axes majeurs de notre engagement sera de sensibiliser davantage nos membres à la CCT. Trop souvent encore, les règles de la convention sont perçues comme complexes ou méconnues. C'est pourquoi nous mettons un point d'honneur à développer des actions de formation, des supports clairs et un accompagnement de proximité, afin de promouvoir une véritable culture du respect des normes – gage de sécurité juridique pour tous.

Nous sommes convaincus qu'un membre bien informé est mieux armé pour relever les défis quotidiens. C'est dans cet esprit que notre service juridique souhaite jouer un rôle plus actif et visible à vos côtés.

Naomi Esposito
Service juridique EIT.swiss



AGENDA 2025/2026

Séances du Comité 2025/2026

- 26 novembre, Neuchâtel
- 19-20 janvier 2026, Andermatt
- 11 mars 2026, Zurich

Feller Innovation Days

- 6 novembre, Sion
- 19 novembre, Lucerne
- 4 décembre, Bâle

Assemblée des délégués

- 27 novembre, Neuchâtel

Congrès suisse de l'électricité

- 15-16 janvier 2026, Berne

Swissbau

- 20-23 janvier 2026, Bâle

EIT.swiss Journée de la branche 2026

- 29 janvier 2026, Berne

Fête de la FPS d'EIT.swiss 2026

- 29 janvier 2026, Berne

Assemblée générale EIT.swiss

- 20 juin 2026, Sion



12 | EuroSkills 2025 à Herning

Jana Gander est vice-championne d'Europe et la meilleure ambassadrice pour la branche.



22 | SwissSkills 2025 à Berne

Les SwissSkills sont une excellente vitrine pour les professions de l'électricité.



18 | Deux nouveaux membres du Comité

Daniel Wildhaber et Marco Sciara ont été élus lors de l'assemblée générale.

Entretien avec Thomas Keller et Daniel Otti sur la révision de l'OIBT

6

Jana Gander est vice-championne d'Europe aux EuroSkills 2025 à Herning

12

Un démarrage réussi

14

Deux nouveaux membres du Comité

18

SwissSkills

22

L'obligation d'avertissement en droit contractuel de la construction

25

Momentum Palais Fédéral

26

Des attentes pratiquement inchangées

28

Nouveaux diplômés

30

Inscription aux examens

31

Informations de l'association

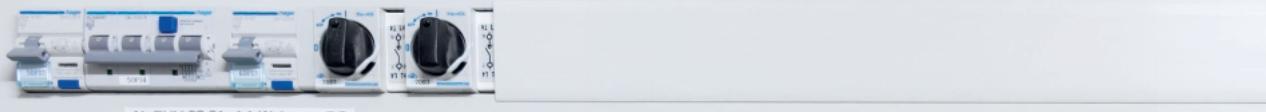
32

Chronique

35

Mentions légales

35





Entretien avec Thomas Keller et Daniel Otti sur la révision de l'OIBT

L'annonce d'une révision totale de l'OIBT par le Conseil fédéral en juin 2024 a provoqué de l'incertitude dans la branche. Thomas Keller et Daniel Otti tentent d'apporter des réponses aux questions urgentes.

L'ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT) fait l'objet d'une révision complète, ce qui constitue une étape importante pour la branche électrique. Dans cette interview, Thomas Keller, président d'EIT.swiss, et Daniel Otti, directeur de l'Inspection fédérale des installations à courant fort (ESTI), donnent un aperçu du contexte, des objectifs et des défis liés aux modifications prévues. Ils expliquent ce qui pourrait changer pour la branche et l'importance de cette révision pour la sécurité, la qualité et la pratique professionnelle.

« Pour l'ESTI, la sécurité électrique et donc la prévention des accidents et des sinistres sont une priorité absolue. »

Daniel Otti, directeur de l'ESTI

Pourquoi une ordonnance sur les installations à basse tension est-elle nécessaire ?

TK L'ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT) régit les travaux sur les installations à basse tension, leurs contrôles et les autorisations nécessaires à cet effet. Elle constitue ainsi le corpus de règles central pour des installations de haute qualité, sûres et fiables. Sans l'OIBT, ces objectifs ne peuvent être garantis dans leur ampleur actuelle.

DO L'article 3 de la loi sur les installations électriques (LIE) oblige le Conseil fédéral à édicter des prescriptions visant à prévenir les dangers et les dommages pouvant résulter d'installations à courant fort ou faible. L'OIBT concrétise ce mandat dans le domaine des installations domestiques et à basse tension. La vie et l'intégrité physique des personnes et des animaux font partie des biens juridiques les plus précieux ; leur protection exige une certaine réglementation proportionnée de la part de l'Etat.

Quelles sont les principales raisons de la révision prévue de l'OIBT ? Et quels sont les objectifs généraux poursuivis ?

TK L'Inspection fédérale des installations à courant fort (ESTI) n'est pas en mesure d'assumer son mandat de surveillance pour des raisons de capacité et de financement insuffisant. Une nouvelle répartition des tâches et un remaniement de l'OIBT sont également nécessaires, car les modifications apportées au fil du temps ont rendu l'OIBT de plus en plus complexe.

DO La structure fondamentale de l'OIBT en vigueur date de 2001. Elle a depuis lors fait l'objet de plusieurs adaptations ponctuelles visant à corriger au mieux les faiblesses apparues dans la pratique. Dans la pratique, des lacunes importantes ont toutefois été constatées, qui ont entraîné des problèmes d'exécution, notamment une grande complexité et un niveau de détail élevé, une réglementation excessive et une orientation insuffisante vers les risques. La révision totale vise à créer un ensemble de règles pratiques, axées sur les risques et ouvertes sur l'avenir, sans pour



autant réduire le niveau de sécurité actuel. Il s'agit en particulier de moderniser la surveillance des installations électriques à basse tension et de décharger l'ESTI de certaines tâches de surveillance (voir décision du CF du 14 juin 2024).

Où en est actuellement le processus de révision ?

TK L'OFEN a annoncé qu'un premier document de base serait présenté aux associations principalement concernées à la fin du troisième trimestre 2025 afin de servir de base de discussion. Ce processus semble prendre du retard, mais nous ne considérons pas cela comme un problème. Il est plus important de trouver une bonne solution pour la branche électrique que d'aller vite.

DO Le document de base est en cours de finalisation : selon le calendrier actuel, l'OFEN prévoit d'achever ces travaux d'ici le troisième trimestre 2025.



Le système actuel a fait ses preuves par le passé, pourquoi le changer ?

TK Ces derniers temps, le secteur de l'énergie a été confronté à des défis majeurs : la transition énergétique avec la production et le stockage d'énergie, ainsi que la numérisation et les nouvelles technologies, pour n'en citer que quelques-uns. Mais les directives et les normes ont également changé. Cela plaide en faveur de la nécessité d'au moins certaines adaptations.

Quelle est la priorité de cette révision ?

TK Pour EIT.swiss, l'OIBT est une priorité absolue. L'OIBT représente beaucoup pour EIT.swiss. Elle sert de base à l'organisation de la formation professionnelle initiale et supérieure. Elle pose également les bases pour des installations de haute qualité, fiables et sûres. Cela profite à l'ensemble de la société, qui dépend d'installations sûres qui fonctionnent.

DO Par décision du 14 juin 2024, le Conseil fédéral a chargé le DÉTEC/l'OFEN de lui soumettre, d'ici fin 2026, un projet de révision totale de l'OIBT qui modernise la surveillance des installations électriques à basse tension et décharge l'ESTI de certaines tâches de surveillance.

Qu'est-ce qui est important pour l'ESTI et que défend-il auprès de l'OFEN en tant que conseiller technique pour la révision de l'OIBT ?

DO Pour l'ESTI, la sécurité électrique et donc la prévention des accidents et des dommages sont une priorité absolue. Il est important de disposer de réglementations basées sur les risques, efficaces, proportionnées, compréhensibles et applicables. L'ESTI accompagne la révision totale sur le plan technique et du point de vue pratique.

Qu'est-ce qui est important pour EIT.swiss dans la révision de l'OIBT ?

TK Que les conditions-cadres restent claires et applicables. Nous avons répété à maintes reprises que l'autorisation d'installer et la personne du métier sont des priorités absolues pour EIT.swiss. Elles garantissent la sécurité et la qualité. Nous rejetons catégoriquement toute nouvelle ordonnance qui n'entraînerait qu'une charge administrative supplémentaire.

Comment l'ESTI et EIT.swiss collaborent-ils dans le cadre de cette révision ?

TK L'ESTI et EIT.swiss entretiennent des échanges réguliers et étroits au plus haut niveau. Néanmoins, un peu plus d'informations seraient les bienvenues. Beaucoup de nos membres estiment que nous ne sommes pas suffisamment impliqués. Les informations devraient toutefois provenir de l'OFEN. Je tiens toutefois à mentionner que nous avons publié des rapports de l'OFEN sur la révision et que le vice-directeur de l'OFEN, Roman Mayer, a fourni des informations lors d'une assemblée des délégués.

DO La révision de l'OIBT est préparée par l'OFEN, en tant qu'autorité compétente. Il est important que cette révision soit soigneusement réfléchie et que ses répercussions soient évaluées afin de garantir qu'elle réponde notamment aux exigences légales, techniques, sociales et économiques. Une large consultation des spécialistes/associations professionnelles (comme EIT.swiss), des autres parties concernées et du grand public est importante afin d'identifier les points forts et les éventuelles faiblesses et d'y remédier de manière adéquate.

Y a-t-il du nouveau concernant le document de base prévu et le concept de normes ?

TK Malheureusement non, le délai prévu était le troisième trimestre 2025. A la date de l'interview (22.09.2025), nous attendons la réunion de l'ERFA OIBT du 23 septembre 2025 et espérons y obtenir des informations actualisées sur l'état d'avancement du dossier.

DO Le document de base est en cours d'élaboration et devrait être achevé au troisième trimestre, conformément au calendrier prévu. Il est ensuite prévu d'impliquer certaines parties prenantes au niveau des associations dans le cadre d'une consultation préalable, bien avant la consultation publique. Si les travaux avancent comme prévu, cette implication aura lieu avant la fin de l'année 2025. Toutefois, ce calendrier provisoire peut être retardé en raison de la complexité des travaux.

La branche craint une baisse de la qualité si la personne du métier est remise en question. Comment répondre à ces craintes ?

TK D'accord, mais nous devrions tout de même nous appuyer sur nos points forts, à savoir notre formation initiale et la FPS avec la personne du métier. Je ne pense pas qu'après une révision, tout le monde pourra ou voudra soudaine-

ment installer. Mais parfois, nous devons nous regarder dans le miroir, car actuellement, nous travaillons avec des autorisations d'installer et la personne du métier, et pourtant nous constatons que la qualité peut être discutée.

DO Le processus de révision permettra de déterminer comment garantir de manière optimale la sécurité électrique au niveau réglementaire à l'avenir. La meilleure solution pour la Suisse devrait être dans l'intérêt de tous. La protection de la vie et de l'intégrité physique fait partie des biens juridiques les plus précieux ; cette protection exige que les travaux sur les installations électriques ne soient effectués que par des personnes aptes et suffisamment qualifiées. La révision de l'OIBT ne vise donc pas expressément à abaisser le niveau de sécurité. Au

contraire, l'objectif est de formuler les exigences en matière de compétences professionnelles de manière à ce qu'elles soient adaptées à la pratique, axées sur les risques et pérennes.

Quels changements la révision apportera-t-elle en matière de personne du métier ?

DO Ni la Confédération ni l'ESTI ne sont actuellement en mesure de fournir des informations sur le contenu des travaux en cours (comme mentionné précédemment, les parties prenantes au niveau des associations seront impliquées à un stade précoce dans le cadre d'une consultation préalable à la consultation publique).

Envisage-t-on d'orienter davantage la qualité de personne du métier vers des domaines d'activité ou des technologies spécifiques (par ex. photovoltaïque, mobilité électrique, etc.) ?

fiques (par ex. photovoltaïque, mobilité électrique, etc.) ?

DO Ni la Confédération ni l'ESTI ne peuvent actuellement fournir des informations sur le contenu des travaux en cours (comme mentionné, les parties prenantes au niveau des associations seront consultées à un stade précoce dans le cadre d'une consultation préalable à la consultation publique).

Y aura-t-il à l'avenir différents degrés ou catégories de personnes du métier ?

DO Ni la Confédération ni l'ESTI ne peuvent actuellement fournir des informations sur le contenu des travaux en cours (comme mentionné, les parties prenantes au niveau des associations seront consultées à un stade précoce dans le cadre d'une consultation préalable à la consultation publique).

Quelles seraient les conséquences d'une nouvelle définition de la personne du métier pour les entreprises d'installations électriques et leur planification de personnel ?

TK Cela dépend bien sûr de la modification (*rit*). A l'avenir également, quelle que soit la réglementation, les membres d'EIT.swiss formés au niveau actuel de la qualité de personne du métier disposeront des compétences nécessaires pour réaliser des installations sûres, fiables et de



« La branche souhaite être intégrée et respectée. »

Thomas Keller, président d'EIT.swiss

haute qualité. Mais l'inverse est également vrai : une planification, une installation et un contrôle de qualité, sûrs et fiables, nécessitent une formation au niveau de la FPS. Sans cela, un système qui fonctionne sera délibérément détérioré, voire détruit.

DO Ni la Confédération ni l'ESTI ne peuvent actuellement fournir des informations sur le contenu des travaux en cours (comme mentionné, les parties prenantes au niveau des associations seront consultées à un stade précoce dans le cadre d'une consultation préalable à la consultation publique). Les conséquences de scénarios hypothétiques possibles peuvent être élaborées par toutes les parties prenantes dans le cadre de la consultation préalable.

Comment garantir à long terme que la qualité de personne du métier garde la cadence avec les développements techniques ?

TK Il y a déjà d'innombrables formations continues dans la branche électrique, et leur nombre ne cesse d'augmenter. En tant que président d'EIT.swiss, je constate chaque jour que nos entreprises membres sont à la pointe de la technique, ouvertes aux nouveautés et innovantes. Nos membres prennent la qualité de personne du métier très au sérieux. Il est dans l'intérêt de chaque entreprise de suivre le rythme de la numérisation, des défis liés à la transition énergétique et de l'informatique du bâtiment.

DO Le secteur de l'électricité connaît une évolution technique fulgurante, avec pour mots clés la mobilité électrique, le photovoltaïque, le stockage, la maison intelligente et la numérisation. Afin que les exigences en matière de personne du métier suivent le rythme, il semble avantageux de mettre en place un système qui ne repose pas sur des règles rigides, mais qui fonctionne de manière dynamique et axée sur les risques. Il est évident que pour maintenir ou

améliorer la qualité au regard des évolutions techniques, les responsables de la formation initiale et continue ont également un rôle à jouer.

Peut-on envisager une nouvelle répartition des tâches ?

TK EIT.swiss est ouvert et se propose, par exemple, pour effectuer des examens d'équivalence ou autres. Nous disposons de l'infrastructure nécessaire, du personnel et de l'expérience requise pour organiser des examens à tous les niveaux.

DO Dans le cadre d'une révision totale d'une ordonnance telle que l'OIBT, il est légitime d'examiner si la répartition actuelle des tâches entre l'Etat, les autorités de surveillance, les associations professionnelles et les acteurs du marché est toujours appropriée. La Constitution fédérale (art. 36 Cst.) stipule que les atteintes aux droits fondamentaux – par exemple à la liberté économique (art. 27 Cst.) – ne sont admissibles que si elles sont proportionnées. Il en résulte que l'Etat ne doit assumer des tâches que lorsque cela est indispensable pour la sécurité. Lorsque la responsabilité individuelle ou des structures privées peuvent garantir le même objectif, il convient de transférer ou de déléguer des tâches.

Selon vous, quel est le point le plus important pour que la révision soit un succès pour toutes les parties concernées ?

TK La branche souhaite être intégrée et respectée. L'accent doit être mis sur la sécurité des installations et il ne faut pas privilégier certains groupes d'intérêt simplement parce qu'ils sont « en vogue » dans le contexte politique actuel.

DO Il est important que la révision crée un système qui concilie sécurité, proportionnalité, praticabilité et ouverture vers l'avenir. La meilleure solution pour la Suisse devrait être dans l'intérêt de tous.

Thomas Keller, on dit que vous voulez seulement protéger le marché, est-ce vrai ?

TK Le marché est ouvert depuis longtemps... et pourtant, je pense que les entreprises d'approvisionnement en énergie ont également à cœur que pas tout le monde ne puisse agir à sa guise, au détriment de nos infrastructures. Je suis convaincu et confiant que l'OFEN et l'ESTI ont pris conscience de nos préoccupations et de nos revendications. Il ne s'agit pas de protéger le marché, mais de garantir la sécurité et la qualité. Ainsi, une ordonnance utile et applicable par la branche électrique peut être révisée. Et c'est là que nous, EIT.swiss, sommes le premier interlocuteur.

Selon l'état actuel des choses, quand l'entrée en vigueur de l'OIBT révisée est-elle prévue au plus tôt ?

La révision de l'OIBT est préparée par l'OFEN, qui est l'autorité compétente en la matière. Veuillez vous adresser à eux pour obtenir des informations à ce sujet.

Quel message souhaitez-vous transmettre aux entreprises et aux spécialistes qui sont actuellement confrontés à l'incertitude ?

L'électricité est aujourd'hui plus importante que jamais dans notre vie quotidienne. Afin de garantir la sécurité de l'approvisionnement et la protection contre les dangers, des installations électriques sûres et modernes ainsi que les compétences professionnelles correspondantes restent essentielles et indispensables pour notre société. Les entreprises et les spécialistes jouent un rôle décisif dans la réussite de la transition énergétique. Mettons-nous au travail ? Restez innovants, maintenez vos connaissances à la pointe de la technique et considérez l'avenir comme une opportunité, voire comme les opportunités de l'avenir.

Interview: Verena Klink
Communication & marketing

Jana Gander est **vice-championne** d'Europe aux EuroSkills 2025 à Herning

Du 9 au 13 septembre, Jana Gander s'est mesurée à ses collègues de toute l'Europe lors des EuroSkills à Herning (Danemark). Lors de la cérémonie de remise des prix, le résultat était clair : grâce à sa précision et à sa persévérance, l'installatrice-électricienne de Beckenried (NW) a remporté la médaille d'argent.



Photo: © SwissSkills / Michael Zanghellini

Nous sommes très heureux et fiers : Jana Gander, installatrice-électricienne CFC originaire de Beckenried (NW), a remporté la médaille d'argent dans la catégorie « Skill Electrical Installations » lors des EuroSkills 2025 à Herning (Danemark). Face à des concurrents internationaux de haut niveau, elle a fait preuve d'un savoir-faire artisanal exceptionnel, d'une grande précision et d'un sang-froid à toute épreuve, ce qui lui a permis de remporter le titre de vice-championne d'Europe.

Les EuroSkills sont les championnats européens officiels des métiers. Plus de 600 jeunes professionnels issus de plus de 30 pays se mesurent dans plus de 40 disciplines. Pendant trois jours, ils ont vissé, programmé, planifié et installé, selon des critères très stricts et dans des délais très courts. Jana Gander s'est rendue aux EuroSkills avec l'équipe nationale

SwissSkills, composée des meilleurs jeunes talents professionnels de Suisse. Chaque année, l'équipe nationale suisse de SwissSkills montre de quoi elle est capable lors de compétitions internationales telles que les EuroSkills et les WorldSkills. Avec passion et travail acharné, ces futurs champions d'Europe et du monde se préparent pour leur grand moment et montent régulièrement sur le podium, à juste titre. La Suisse prouve ainsi régulièrement qu'elle fait partie des nations les plus performantes du monde en matière d'excellence dans la formation professionnelle. Cela a encore été prouvé cette année à Herning. Les 16 talents professionnels de l'équipe nationale SwissSkills ont remporté onze médailles, dont six d'or, aux EuroSkills Herning 2025. La Suisse est ainsi la meilleure nation de ces championnats européens des métiers.

Lors des EuroSkills, Jana Gander a dû installer, tester et programmer une installation électrique complète devant le public et le jury pendant 17 heures. Elle disposait en outre de 30 minutes pour trouver huit erreurs cachées. La jeune femme de 22 ans s'est acquittée de cette tâche à la perfection : « La compétition était très intense », dit Jana Gander. « Je suis incroyablement fière d'avoir pu monter sur le podium. »

EIT.swiss félicite chaleureusement Jana Gander pour ce formidable succès : « Jana a non seulement fait preuve d'une performance technique impressionnante, mais aussi d'esprit d'équipe, de discipline et de passion pour son métier. Elle est un modèle pour la relève dans notre branche et témoigne de la grande qualité de la formation professionnelle suisse », déclare Simon Häggerli, directeur d'EIT.swiss.

Un grand merci à l'employeur, à l'expert et aux sponsors

Jana Gander a effectué son apprentissage chez Frey + Cie Elektro AG à Stans, une entreprise qui investit depuis de nombreuses années dans

la formation des jeunes professionnels. La médaille d'argent est également le fruit du travail de l'entreprise formatrice, de ses formateurs et de tout l'environnement qui a soutenu Jana dans son parcours.

Nous tenons également à remercier tout particulièrement l'expert Adrian Sommer et les sponsors qui, grâce à leur expertise et à leur engagement, ont contribué de manière décisive à cette réussite.

Les entreprises Feller AG, Hager AG, ABB Schweiz AG et d'autres partenaires de la branche ont soutenu l'entraînement en fournissant du matériel, des infrastructures et leur savoir-faire. Leur contribution a joué un rôle essentiel dans la préparation de la compétition au plus haut niveau.

Une ambassadrice pour la branche électrique suisse

En remportant la médaille d'argent, Jana Gander devient ambassadrice de la formation professionnelle et de la qualité de la branche électrique suisse. Son engagement montre de manière impressionnante ce que les jeunes professionnels peuvent accomplir lorsqu'on leur offre des perspectives, de la confiance et du soutien.

Participer aux EuroSkills, c'est bien plus qu'une simple compétition : c'est un tremplin pour la carrière, un défi personnel et une plateforme pour se créer un réseau international. Pour Jana Gander, cela a été tout cela, et bien plus encore : un succès qui restera gravé dans les mémoires.

EIT.swiss, Feller AG, Hager AG, ABB Schweiz AG, Frey + Cie Elektro AG et toutes les autres parties prenantes félicitent chaleureusement Jana Gander pour sa deuxième place au championnat d'Europe et la remercient pour son formidable engagement au nom de la branche électrique suisse.

Verena Klink
Communication & marketing





Un démarrage réussi

Cette année, les premiers informaticiens et informaticiennes du bâtiment ont obtenu leur CFC. Il s'agit d'une étape importante dans le chemin encore long et parfois semé d'embûches de cette jeune profession.

En août 2021, les premiers apprentis ont commencé la nouvelle formation initiale en informatique du bâtiment CFC. Eux et leurs entreprises formatrices étaient considérés comme des précurseurs, des pionniers dans un domaine important pour la branche électrique, mais quelque peu négligé. La formation initiale a été développée et mise en place en très peu de temps par rapport à d'autres profils professionnels de la branche. Cela s'explique d'une part par l'urgence : la nouvelle formation initiale devait remplacer le CFC dans le domaine de la télématique. D'autre part, la collaboration avec ICT-Formation professionnelle Suisse a sans doute contribué à cette rapidité. Pour suivre le rythme des développe-

ments dans le monde de l'informatique, il faut non seulement faire preuve d'un esprit pionnier et d'innovation, mais aussi agir avec une certaine rapidité.

Outre le processus de création, la mise en place de la formation initiale en tant que telle était également une nouveauté pour la branche électrique. Pour la première fois, les exigences du SEFRI en matière de compétences opérationnelles ont été transposées dans un plan de formation. De plus, la formation est modulaire et les apprentis peuvent choisir entre trois orientations : automatisation du bâtiment, planification, communication et multimédia. Tous ces facteurs ont conduit à une certaine réticence de la part des entreprises formatrices poten-

telles. Celles qui ont néanmoins osé se lancer ont été majoritairement récompensées. Pas tous les jeunes ne se décideraient pour une formation qui n'existe pas jusqu'à présent. Cela nécessite un grand intérêt pour la matière, beaucoup de motivation et d'engagement. Cela se ressent également pendant la période d'apprentissage. Les entreprises formatrices et les apprentis apprennent les uns des autres. D'un point de vue économique également, il peut être intéressant pour les entreprises formatrices de se lancer dans ce domaine d'acti-

vité. Comme l'a déclaré Christian Matter, membre du Comité d'EIT.swiss, lors de la première table ronde en 2023 : « L'informatique du bâtiment est enfin un métier qui permet aux électriciens d'entrer sur un nouveau marché avec une meilleure valeur ajoutée. Les installateurs peuvent proposer d'autres travaux que ceux qu'ils effectuaient jusqu'à présent dans leur domaine d'activité habituel. »

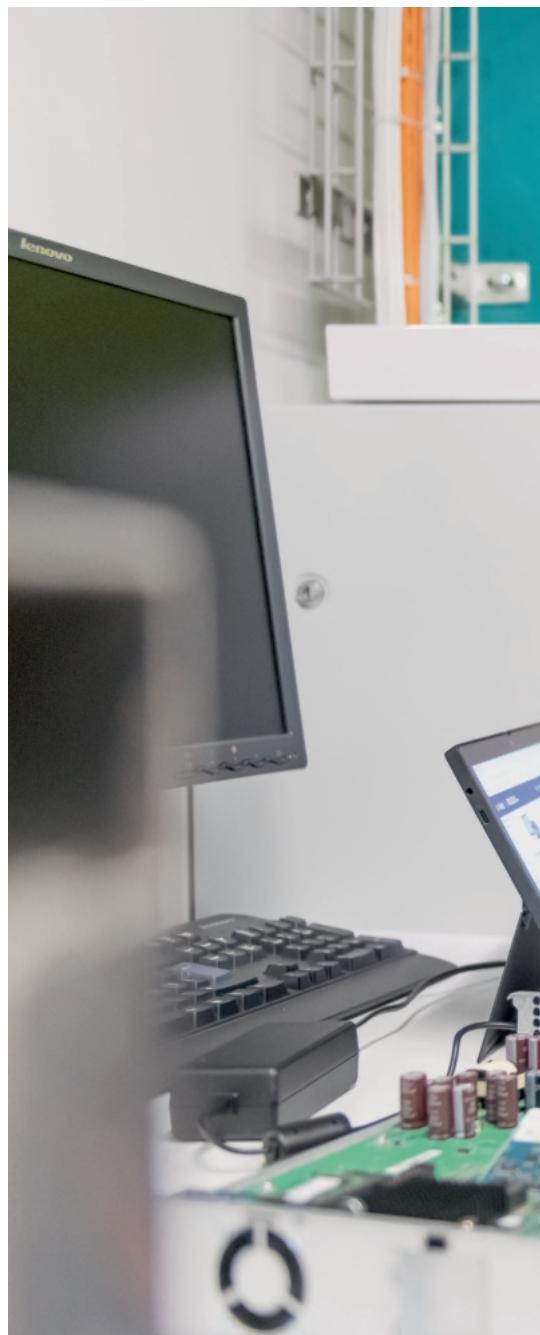
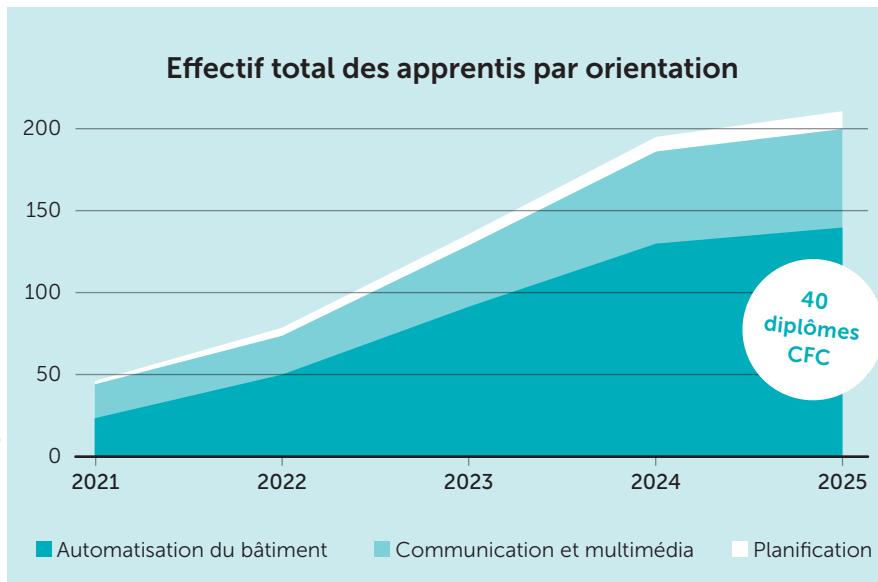
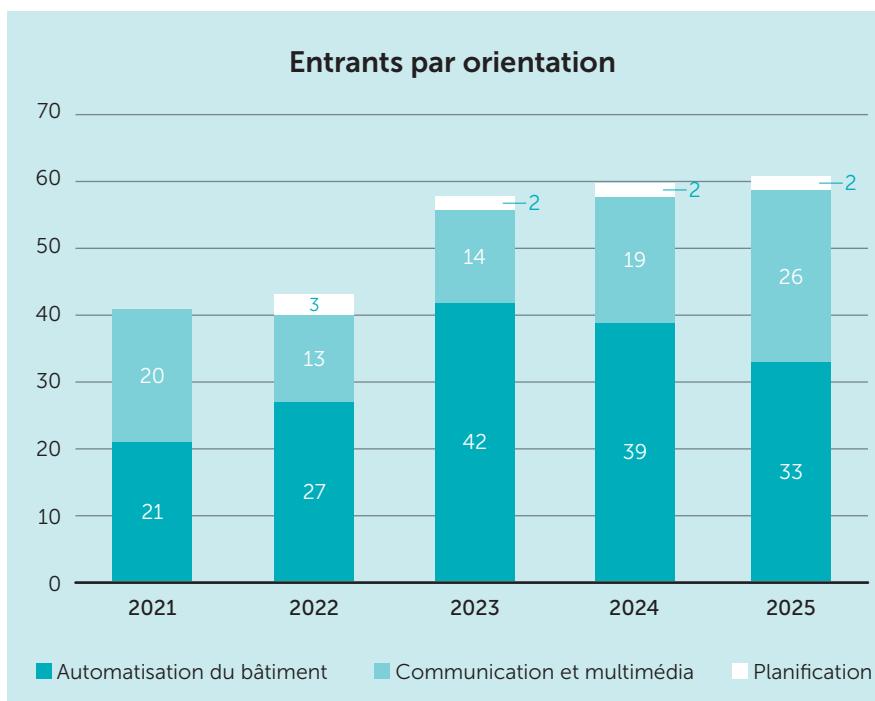
Un potentiel énorme

Norbert Ivan Büchel, chef du département de la formation profession-

nelle et membre de la direction d'EIT.swiss, est convaincu que cette affirmation reste d'actualité : « L'automatisation du bâtiment prend de plus en plus d'importance, notamment en raison des objectifs énergétiques et climatiques fixés ces dernières années et des développements technologiques qui en ont découlé. Le potentiel pour notre branche est et reste énorme. »

Des apprentissages réussis

Depuis cet été, le marché dispose au total de 40 informaticiens et informaticiennes du bâtiment CFC formés, dont 36 en Suisse alémanique, trois en Suisse romande et un au Tessin. D'autres suivront. Les chiffres de l'Office fédéral de la



statistique montrent toutefois une évolution quelque peu irrégulière. En 2021 et 2022, 46 respectivement 41 jeunes ont commencé leur formation initiale. En 2023 et 2024, on comptait 66 respectivement 65 nouveaux apprentis. L'automatisation du bâtiment est l'orientation qui compte le plus d'apprentis. Près des deux tiers de tous les jeunes qui ont suivi la formation initiale jusqu'en 2024 peuvent être attribués à cette orientation. Un autre tiers se trouve dans l'orientation communication et multimédia. L'orientation en planification n'a pas encore réussi à s'imposer. Il faut bien l'admettre : les chiffres et leur évolution sont en deçà des attentes initiales. Mais cela n'est pas dû aux jeunes. L'intérêt

pour la formation initiale reste élevé. Ce sont plutôt les entreprises formatrices qui ralentissent la diffusion de la profession. « Compte tenu du fort potentiel du marché, nous pensions que la formation initiale s'imposerait plus rapidement », explique Norbert Ivan Büchel. « Parfois, ce genre de processus prend simplement un peu plus de temps. »

Succès, ça marche !

Malgré tout, les premiers CFC d'apprentissage constituent un succès important – pour les apprentis, les entreprises formatrices et les responsables des associations. Mais il reste encore beaucoup à faire : il faut convaincre la branche

que l'informatique du bâtiment complète les professions traditionnelles et ne les remplace pas. En outre, il faut mettre en œuvre des révisions mineures et majeures afin d'optimiser la formation initiale. Et il faut trouver les bons arguments et les bonnes stratégies pour pouvoir continuer à proposer les trois orientations à l'avenir. Cela vaut particulièrement pour l'orientation en planification. La formation est complexe et nécessite donc apparemment plus de temps pour s'imposer.

René Senn
Rédaction EIT.swiss



Deux nouveaux membres du Comité

Avec Daniel Wildhaber, c'est la première fois qu'un planificateur-électricien siège au Comité d'EIT.swiss, tandis que Marco Sciara représente le Tessin.

L'assemblée générale du 14 juin à Locarno, dans la région la plus ensoleillée de Suisse, a été marquée par les élections de renouvellement du Comité. Sur les neuf anciens membres, huit se sont représentés

à l'élection: Thomas Keller (président), Susanne Jecklin (vice-présidente), Jean-Marc Derungs, Tobias Gmür, Hansjörg Lieberherr, Christian Matter, Martin Schlegel et Manfred Ullmann ont tous été brillamment réélus. Antonio Salmina avait atteint la fin de son mandat maximal. Le président Thomas Keller a rendu hommage à son engagement de longue date en faveur de la branche ; en remerciement pour son dévouement, Antonio Salmina a été nommé membre d'honneur. Marco Sciara et Daniel Wildhaber ont été élus au Comité. Avec Daniel Wildhaber,

c'est la première fois qu'un planificateur-électricien siège au Comité, ce qui constitue un signe important de l'ouverture de l'association à tous les domaines spécialisés.

Faites connaissance avec Marco Sciara et Daniel Wildhaber dans l'interview ci-dessous. Quel est leur parcours, qu'est-ce qui les motive et quels sont leurs objectifs personnels ainsi que leur motivation pour le travail au sein du Comité ?



Daniel Wildhaber

Consultant senior et membre du conseil d'administration, R+B Engineering AG, Zurich



Parcours professionnel et personnel ?

J'ai commencé ma carrière professionnelle en tant que monteur-électricien, puis j'ai passé les examens professionnels de contrôleur-électricien et de planificateur-électricien. Pendant de nombreuses années, j'ai occupé des postes de direction chez R+B Engineering AG, notamment en tant que CEO et aujourd'hui en tant que consultant senior et membre du conseil d'administration.

Au cours de ma carrière professionnelle, j'ai pu accompagner plusieurs projets ambitieux, ce qui m'a permis d'acquérir une expérience précieuse et d'élargir constamment mes connaissances. A cet égard, la collaboration étroite avec toutes les parties prenantes du projet a toujours été importante pour moi, car je suis convaincu que la clé du succès réside dans un dialogue ouvert et constructif.

Outre mon activité principale, je m'engage depuis de nombreuses années en tant que membre du comité de swissgee et dans d'autres associations et sous-comités spécialisés. J'apprécie particulièrement les échanges professionnels et le développement commun de solutions pour relever les défis de la branche.

Je vis à Sargans, je suis père de deux enfants adultes et je pratique du sport : la randonnée, le vélo et le ski de randonnée font partie de mes loisirs. Je m'engage en tant que responsable d'un groupe de loisirs et, depuis peu, en tant que coordi-

nateur sportif chez Procap Sarganserland-Werdenberg. J'aime également cuisiner et j'apprécie les échanges avec les gens, que ce soit dans le cadre professionnel ou privé.

Motivation et objectifs pour le travail au sein du Comité d'EIT.swiss ?

Après plus de 40 ans dans la branche électrique, il me tient particulièrement à cœur de façonner activement l'avenir de notre association professionnelle. Je suis particulièrement motivé par l'idée de rapprocher les mondes des installateurs-électriciens et des planificateurs-électriciens et de renforcer encore plus les échanges professionnels. Au cours de ma carrière professionnelle, j'ai pu constater à maintes reprises à quel point la coopération et le dialogue ouvert sont essentiels à la réussite. Je souhaite mettre cette expérience à profit pour développer ensemble des solutions aux défis actuels et futurs de notre branche. A travers mon engagement au sein du Comité, je souhaite représenter efficacement les intérêts de notre branche et œuvrer ensemble à un avenir solide.

La profession encore jeune d'informaticien/ne du bâtiment CFC est ?

Une grande opportunité pour notre branche. Elle rend la branche électrique plus attractive pour les jeunes intéressés à la technique et à l'informatique, et contribue ainsi à lutter contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Pour moi, c'est une profession qui a un grand avenir. Cependant, nous devons

encore mieux ancrer le profil professionnel sur le marché afin d'exploiter pleinement son potentiel.

Quel est le plus grand défi pour la branche d'un point de vue personnel ?

Je pense que l'un des plus grands défis réside en nous-mêmes. En tant qu'installateurs-électriciens et planificateurs-électriciens, nous devons défendre la valeur de notre corps de métier avec plus d'assurance. Nous vendons trop souvent en dessous de notre valeur. Mon objectif est que nous formions ensemble – planificateurs et installateurs – une unité forte et que nous donnions plus de poids à notre domaine professionnel. C'est également ce pour quoi je m'engage au sein d'EIT.swiss.

La plus grande opportunité pour la branche ?

La mise en réseau de tous les composants électriques (Smart Building) et la transition énergétique constituent de grandes opportunités pour la branche électrique. Nous devons être prêts à en tirer pleinement parti, car les autres corps de métier ne restent pas inactifs et sont prêts à reprendre notre travail. Grâce à notre savoir-faire, nous pouvons nous positionner comme des experts de premier plan et contribuer de manière significative au développement.



Marco Sciara

Membre du sous-comité financier
CFO Spinelli SA

La profession encore jeune d'informaticien/ne du bâtiment CFC est ?

Cette profession devient de plus en plus une composante intégrante et fondamentale dans les entreprises actives dans ce domaine. A l'avenir, les prestations basées sur l'informatique pour les bâtiments seront de plus en plus demandées, car le présent et surtout l'avenir nécessitent une meilleure gestion des technologies liées à ce profil professionnel.

Quel est le plus grand défi pour la branche d'un point de vue personnel ?

A mon avis, le plus grand défi pour la branche des installations électriques en Suisse est la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Beaucoup préfèrent les carrières universitaires ou les professions considérées comme plus modernes et moins exigeantes. Le risque est que nous devenions de moins en moins attractifs pour les générations futures. De nombreux électriciens hautement qualifiés atteignent l'âge

de la retraite sans que cela soit compensé par de nouvelles embauches.

La plus grande opportunité pour la branche ?

La transition énergétique et la numérisation constituent la plus grande opportunité pour la branche des installations électriques en Suisse. Elles nous ouvrent de nouveaux horizons et créent une forte demande en compétences spécialisées.

La numérisation, en particulier l'automatisation du bâtiment, représente une opportunité énorme pour la branche électrique. Les entreprises qui investissent dans ces technologies et dans la formation de leurs collaborateurs se positionnent de manière compétitive et offrent des prestations modernes et recherchées pour l'avenir des bâtiments.

René Senn
Rédaction EIT.swiss

« La transition énergétique et la numérisation constituent la plus grande opportunité pour la branche des installations électriques en Suisse. Elles nous ouvrent de nouveaux horizons et créent une forte demande en compétences spécialisées. »

Parcours professionnel et personnel ?

Je suis marié depuis 2004, j'ai trois enfants et j'habite à Lugano. Sur le plan professionnel, j'ai travaillé dans différents secteurs économiques: près de 15 ans dans l'industrie pharmaceutique et 8 ans dans le raffinage des métaux précieux. Il y a quatre ans, j'ai rejoint le groupe Spinelli en tant que responsable des finances.

Le hobby, pourquoi ?

J'aime faire du VTT et voyager à moto, cela me procure un sentiment de liberté.

Être avec mes proches, passer une bonne soirée avec ma famille et mes amis, manger ensemble et boire un bon verre de vin me rend heureux et satisfait.

Motivation et objectifs pour le travail au sein du Comité d'EIT.swiss ?

Représenter les entreprises suisses de la branche pour laquelle je travaille me remplit de fierté et de prestige. Discuter de sujets importants et prendre des décisions qui auront un impact sur l'avenir de la branche sont des tâches qui impliquent une grande responsabilité, mais qui sont en même temps motivantes et instructives.



Le point de rencontre des pros de l'électricité

Journée de la branche d'EIT.swiss

suivie de la cérémonie FPS EIT.swiss

29 janvier 2026

Kursaal Berne

Les thèmes d'avenir de la branche électrique seront au centre des discussions : énergie, numérisation et pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

Des exposés passionnants, une table ronde interactive et des séminaires axés sur la pratique, notamment sur le photovoltaïque, l'économie énergétique et la technique d'éclairage, vous offrent des connaissances spécialisées de premier plan.

En même temps, l'événement crée un espace de dialogue, de réseautage et d'inspiration. Une demi-journée est prise en compte comme formation continue selon l'OIBT.

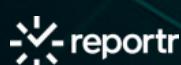


**Vous trouverez de plus amples informations
sur la manifestation et l'inscription sous :**
eit.swiss/fr/journee-de-la-branche

Partenaire :



ZUMTOBEL



Partenaire médias :





SwissSkills

Du 17 au 21 septembre 2025, les SwissSkills 2025 ont eu lieu à Berne, sur le site de Bernexpo. Lors de cette quatrième édition, plus de 150 professions ont été présentées et les meilleurs apprentis se sont mesurés dans 92 professions lors des championnats des métiers, parmi lesquels 15 installateurs/trices-électriciens/nes.

Tout au fond du hall 3.2, on pouvait apercevoir un petit groupe bleu et orange qui ne passait pas inaperçu. EIT.swiss y présentait les quatre domaines professionnels de la branche électrique sur le stand à deux étages d'e-chance. Cette présence est importante, car environ 120 000 élèves ont visité SwissSkills pour s'informer sur les métiers qui les intéressent. Il s'agit d'un grand salon où diverses branches et professions courtisent la future relève avec des idées créatives et originales. Les annonceurs doivent toujours trouver le juste équilibre entre spectacle, théâtre et réalité. e-chance.ch a fait un excellent travail dans ce domaine. Des jeux interactifs et des informations ont permis d'initier les personnes intéressées à la branche de l'électricité. Avec succès : il y avait une grande affluence devant

l'E-Scape-Room, où les élèves devaient résoudre différentes tâches et étaient ainsi informés sur la profession d'installateur/trice-électrikenne. Le « fauteuil d'astronaute » des informaticiens du bâtiment, sur lequel on pouvait s'asseoir avec des lunettes vidéo pour flotter depuis l'espace dans une maison en réseau, était également très prisé. De jeunes spécialistes de toutes les régions du pays se sont engagés comme accompagnateurs et ont répondu aux questions de la future génération pour le compte d'EIT.swiss.

Championnats suisses des métiers

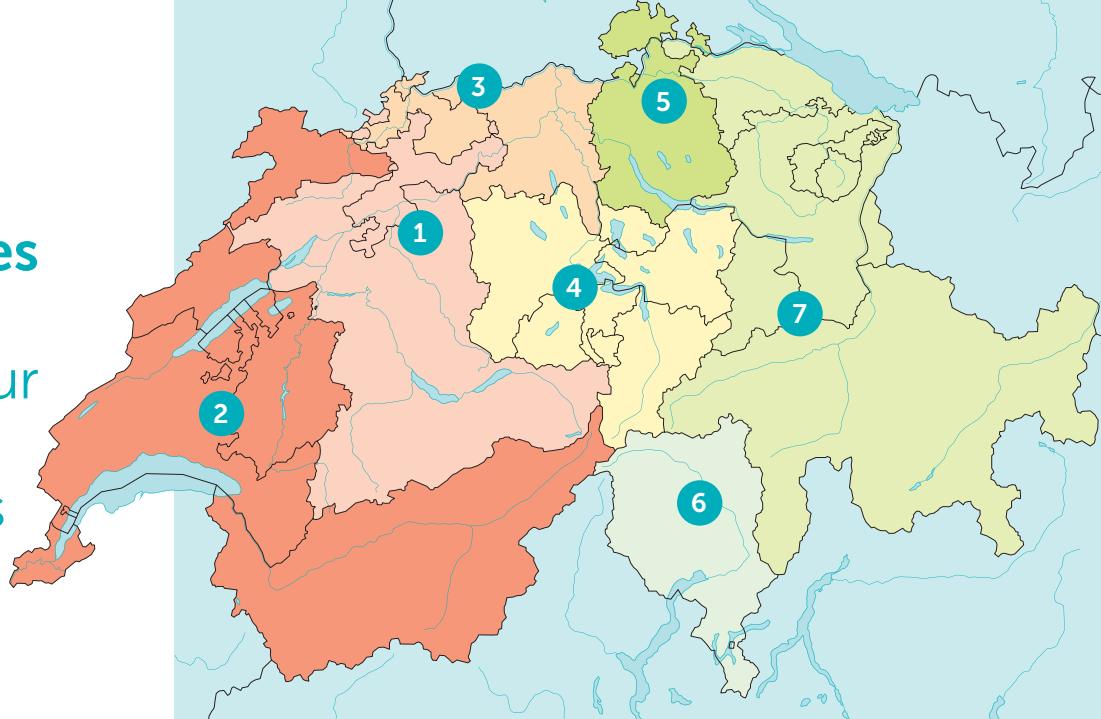
Pendant trois jours et demi, les participants ont vissé, scié, mesuré et programmé dans les 15 boxes de compétition. Les tâches imaginées par l'expert Adrian Sommer et son équipe d'EIT.swiss sont exigeantes

et sollicitent beaucoup les jeunes professionnels : ils devaient réaliser une installation domestique moderne avec photovoltaïque, distribution électrique, installation d'éclairage, station de recharge pour véhicules électriques et commande de puisard. Pour que personne ne s'ennuie, une compétition de vitesse a été organisée vendredi après-midi, où le gagnant n'était pas nécessairement le plus rapide, car la perfection de l'exécution comptait également. Les 14 candidats et une candidate ont travaillé avec une grande concentration et à toute vitesse sous le regard attentif des experts. Parmi eux se trouvait Jana Gander, fraîchement revenue de Herning avec la médaille d'argent des EuroSkills dans ses bagages !

Les lauréats ont été récompensés samedi après-midi : Kilian Moser, de Grindelwald (Schild Elektro AG), a



«Environ 120 000 élèves ont visité SwissSkills pour s'informer sur les métiers qui les intéressent.»



remporté la médaille d'or, Livio Müller, de Märwil (Gebr. Willi Elektro AG), la médaille d'argent et Jérémie Germanier, de Conthey (AZ Electricté), la médaille de bronze.

Professionnalisation

Il était évident que les compétitions devenaient de plus en plus professionnelles. Certains employeurs accordent du temps à leurs candidats pour s'entraîner. Cela s'est également reflété dans les travaux d'installation, qui se sont de plus en plus différenciés les uns des autres en termes de progrès et de qualité au fur et à mesure que la compétition avançait. Mais finalement, ce qui compte toujours, c'est le talent des jeunes professionnels. La renommée acquise lors des SwissSkills est-elle également un levier pour le marketing professionnel des entreprises ? Certaines d'entre elles investissent beaucoup dans ce domaine.

Nous pouvons partir du principe que les championnats des métiers eux-mêmes vont continuer à se professionnaliser. Cela se reflète également dans la présence des sponsors, qui s'intéressent de plus en plus à ce format et à l'encouragement des jeunes talents.

René Senn
Rédaction EIT.swiss

15 candidats issus de 7 régions

- ① Berne, Soleure (2) ② Genève, Vaud, Valais, Neuchâtel, Fribourg, Jura (3)
- ③ Bâle-Ville, Bâle Campagne, Argovie (2)
- ④ Lucerne, Nidwald, Obwald, Schwyz, Uri, Zoug (2) ⑤ Zurich, Schaffhouse (3)
- ⑥ Tessin (1) ⑦ Appenzell Rhodes-Intérieures/Rhodes-Extérieures, Thurgovie, Saint-Gall, Glaris, Grisons, Principauté du Liechtenstein (2)

CR (en route pour le CS)
↓
SwissSkills
↑



Championnats suisses
Installateur/trice-électricien/ne CFC,
15 candidats/tes



Compétitions internationales
↑
↓



Championnats du monde
Electrical Installation,
profession 18



Championnats d'Europe
Electrical Installation,
profession 18

Des attentes pratiquement inchangées

La branche électrique et le second-œuvre continuent à être satisfaits de la situation des affaires. Leurs attentes pour le semestre en cours restent inchangées. C'est ce que révèle la dernière enquête conjoncturelle menée par le Centre de recherches conjoncturelles KOF de l'ETH de Zurich.

Les chiffres publiés en août concernant la situation des affaires, la demande et les carnets de commande montrent que le secteur de la construction est dans l'ensemble très satisfait de la situation actuelle des affaires. La demande, les activités de construction et les résultats financiers ont évolué mieux que prévu par les entreprises, et seules 7 % des entreprises interrogées font état d'une mauvaise situation des affaires. Les carnets de commande ont égale-

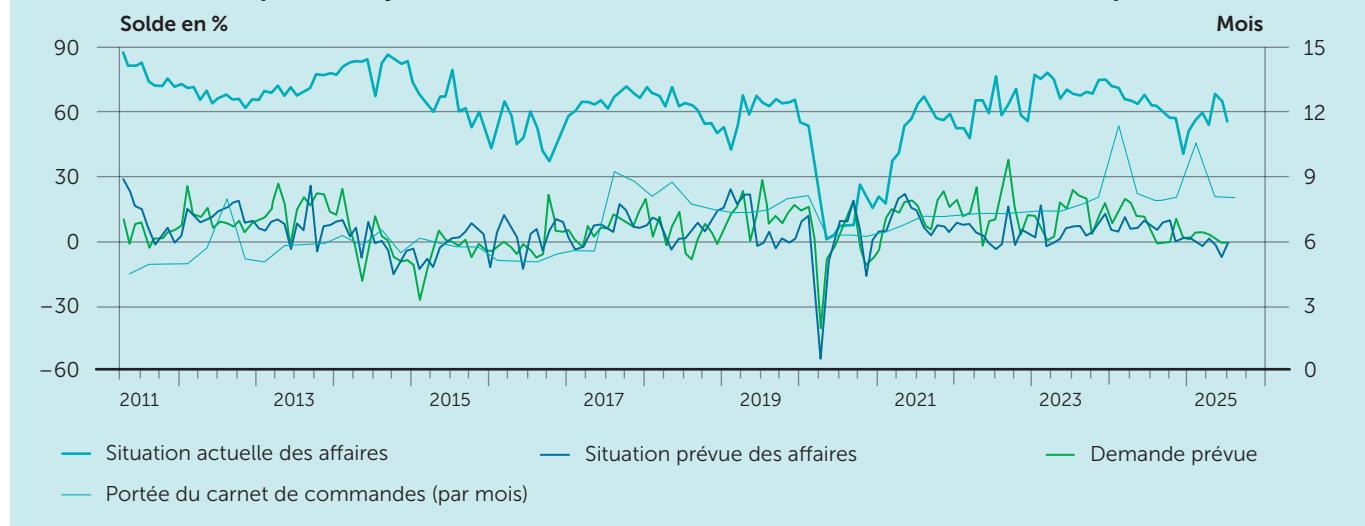
ment évolué de manière plus positive que prévu initialement. Pour le second semestre, les entreprises de construction maintiennent toutefois leurs prévisions : 77 % d'entre elles ne s'attendent à aucun changement de la situation des affaires.

Le second-œuvre maintient également ses prévisions du printemps. Malgré une évolution dynamique de la situation des affaires et du carnet de commandes, les attentes restent au niveau actuel. Les entreprises prévoient même un léger recul de

la demande. Les attentes de la branche électrique ne changent guère : les entreprises ne prévoient pas de changements majeurs, ni au niveau de la situation des affaires, ni au niveau de la demande. Le carnet de commandes reste stable à huit mois. Les obstacles sur le marché restent également les mêmes. La pénurie de main-d'œuvre reste le principal défi à relever.

Michael Rupp
Finances et Prestations

Enquête conjoncturelle du marché suisse des installations électriques



L'obligation d'avertissement en droit contractuel de la construction

L'obligation d'avertissement allie responsabilité et protection. L'entrepreneur doit signaler sans délai toute irrégularité. Si le maître d'ouvrage maintient malgré tout son instruction, l'entrepreneur peut se prémunir contre les réclamations pour défauts.



L'obligation d'avertissement découle de l'art. 365 al. 3 CO ainsi que de l'art. 25 de la norme SIA 118. L'entrepreneur doit informer sans retard le maître de l'ouvrage ou la direction des travaux de tout élément susceptible de compromettre l'exécution correcte ou ponctuelle des travaux. Cela concerne notamment les défauts des matériaux fournis, les problèmes liés au terrain ou encore des instructions inadaptées ou erronées.

Un avertissement doit être formulé de manière claire, précise et en temps utile. De simples doutes

fondés sur l'aptitude des éléments suffisent.¹ Le maître de l'ouvrage doit être mis clairement en mesure de comprendre le risque d'une exécution défectueuse ou tardive.² L'art. 25 de la norme SIA 118 prévoit en principe la forme écrite. Il s'agit toutefois d'une règle d'organisation et non d'une condition de validité.³ Un avertissement oral reste donc valable, mais il est fortement recommandé de le consigner par écrit afin d'assurer la preuve.

Une fois l'avertissement donné, il appartient au maître de l'ouvrage de décider s'il modifie son instruction ou s'il la maintient. Dans ce dernier cas, il doit émettre une instruction confirmée (suivi d'ordre), en assumant le risque correspondant.⁴ L'exonération de responsabilité de l'entrepreneur ne découle pas de l'avertissement lui-même mais seulement de la confirmation du maître et uniquement pour le fait signalé.⁵ L'exonération n'est pas admise si l'instruction crée une situation dangereuse ou viole les règles reconnues de l'art de construire.⁶ Dans ce cas, l'entrepreneur doit refuser de poursuivre les travaux, proposer une solution sûre ou résilier le contrat pour justes motifs.

Dans les contrats d'entreprise générale ou totale, il est de plus en plus fréquent de prévoir des clauses qui transfèrent la responsabilité de la planification à l'entrepreneur. Celui-ci assume alors la totalité du

risque relatif à l'exactitude et à l'exhaustivité des plans même si ceux-ci proviennent initialement du maître de l'ouvrage ou de ses planificateurs.⁷ Une exonération par avertissement peut être contractuellement exclue.⁸ Pour se protéger il est donc recommandé à l'entrepreneur d'examiner attentivement les plans avant la signature du contrat en vérifiant leur cohérence, leur plausibilité et leur pertinence. Les points encore ouverts doivent être clarifiés en amont. Lorsque les délais sont très courts, il est prudent de convenir d'un délai précis pour l'examen ou de formuler une réserve écrite.⁹

En pratique, un avertissement efficace suppose une communication claire, une documentation écrite et une réaction rapide. Il constitue l'instrument central permettant à l'entrepreneur de se protéger contre les défauts imputables au maître de l'ouvrage.

Lukas Tschanz

Service juridique EIT.swiss

¹ BSK-OR I-ZINDEL/SCHOTT, Art. 365 N. 21f.;

² SHK-SIA Norm 118-SPIESS/HUSER,

Art. 25 N. 23; ³ SHK-SIA Norm 118-SPIESS/

HUSER, Art. 25 N. 16; ⁴ SHK-SIA Norm

118-SPIESS/HUSER, Art. 25 N. 25; ⁵ SHK-SIA

Norm 118-SPIESS/HUSER, Art. 25 N. 43;

⁶ SHK-SIA Norm 118-SPIESS/HUSER,

Art. 25 N. 45f.; ⁷ REETZ PETER, Wenn Unter-

nehmer für die Planung ihres Bauherrn

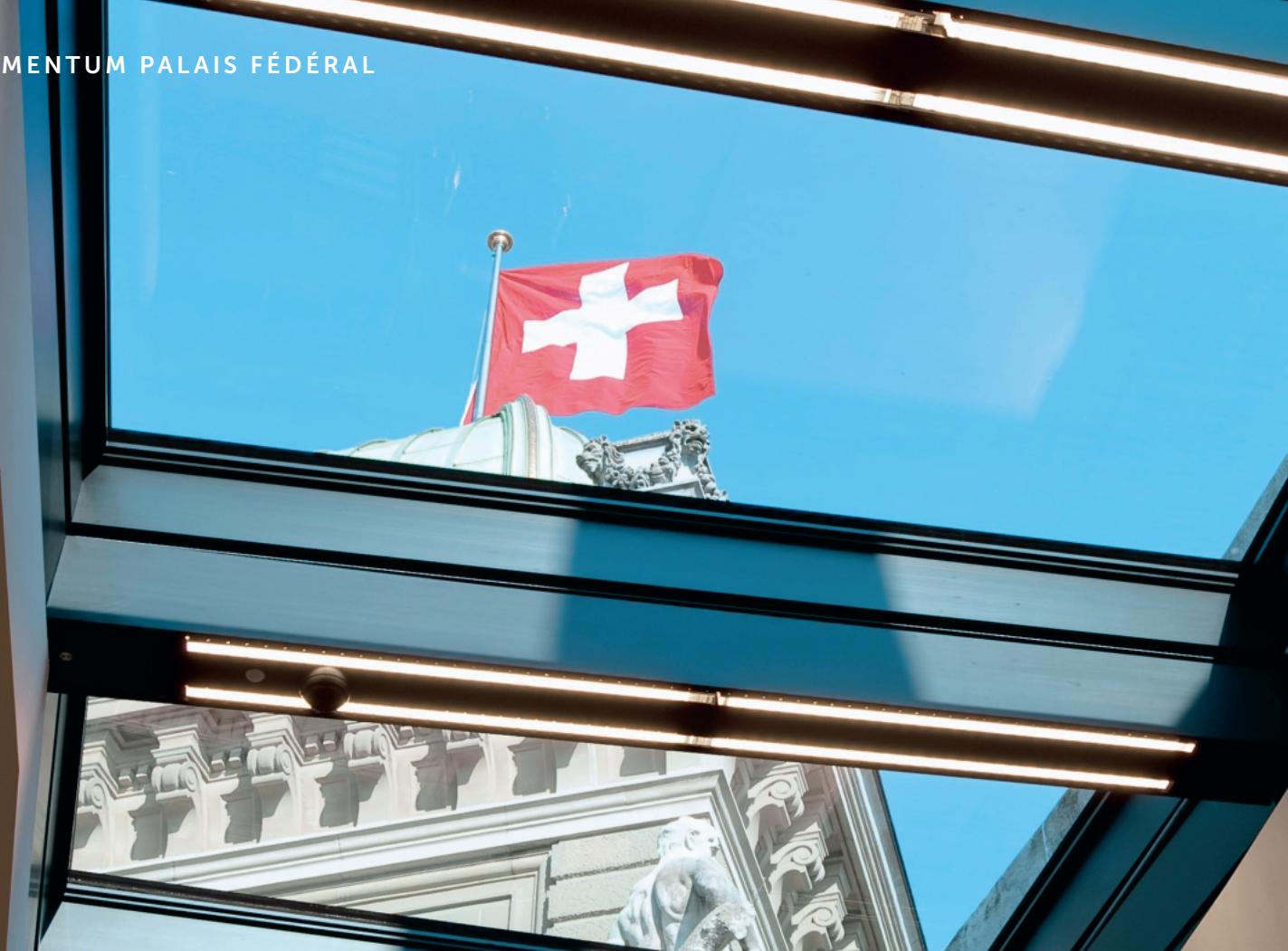
haftan, in STÖCKLI HUBERT (Hrsg.),

Schweizerische Baurechtstagung 2017,

Freiburg 2017, p. 93; ⁸ REETZ PETER,

idem, S. 104; ⁹ REETZ PETER, idem, S. 96





BULLETIN DU CONSEILLER NATIONAL
MATTHIAS SAMUEL JAUSLIN

Un sentier glissant entre politique climatique et politique fiscale

Les recettes provenant des taxes sur les huiles minérales sont en net recul depuis des années et, avec la part croissante des véhicules électriques, une contribution de plus en plus importante au financement des infrastructures routières fait défaut.

Plus de 70 centimes par litre de carburant payé par les automobilistes à la pompe sont reversés proportionnellement à la caisse fédérale et au fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA). Des taxes supplémentaires telles que l'obligation de compensation du CO₂ ou la surtaxe de quatre centimes par litre en vigueur depuis 2021 soutiennent certes ce système, mais ne changent rien au fait que les recettes provenant des carburants fossiles s'érodent.

Parallèlement, la part des véhicules à motorisation alternative augmente : en 2024, les véhicules électriques ou hybrides rechargeables représenteront déjà 28 % des nouvelles immatriculations, alors que ce chiffre n'était que de 3 % en 2018. Cette tendance est certes réjouissante, mais elle a été accélérée par la forte hausse des prix des carburants fossiles suite à la crise ukrainienne. Mais cela aggrave

également le déficit de financement. Le Conseil fédéral avait déjà annoncé en 2021 un concept visant à garantir à long terme les infrastructures de transport, mais les résultats concrets se font attendre. Les projets pilotes de tarification de la mobilité ont en outre suscité des réserves au sein de la population.

Fin juin 2022, le Conseil fédéral a pris connaissance du concept de remplacement des taxes sur les huiles minérales et a défini les prochaines étapes. L'administration doit ainsi présenter un projet de consultation prévoyant une taxe de remplacement pour les véhicules à motorisation alternative. Celle-ci sera calculée en fonction du nombre de kilomètres parcourus, du type de véhicule, du poids et de la puissance du moteur, reflétant ainsi globalement le système actuel. La manière dont cette taxe sera prélevée reste toutefois incertaine. Des modèles inspirés de la RPLP ainsi que des alternatives sans localisation géographique sont envisageables.

Outre ces considérations, il y a d'autres approches pour garantir le financement à l'avenir. Une possibilité serait d'appliquer un supplément sur l'achat d'électricité aux stations de recharge. Ce modèle présenterait toutefois l'inconvénient de devoir équiper chaque point de recharge d'un compteur intelligent, ce qui impliquerait des coûts techniques et administratifs élevés. Une autre possibilité serait d'enregistrer le kilométrage parcouru. Ces

données pourraient être lues à partir de l'ordinateur de bord du véhicule. Pour cela, les constructeurs devraient toutefois ouvrir les interfaces correspondantes et partager les données. Je considère que la variante la plus simple est l'autodéclaration. Les propriétaires de véhicules devraient déclarer régulièrement le nombre de kilomètres parcourus, et la taxe serait calculée sur cette base. Ce modèle serait simple, praticable et relativement facile à mettre en œuvre.

Le Conseil fédéral prévoit de mettre prochainement des propositions en consultation. L'orientation est la bonne : ceux qui utilisent les routes doivent également participer à leur financement, quel que soit le type de motorisation. Mais c'est précisément là que réside le dilemme politique. L'augmentation des taxes sur les véhicules électriques risque de freiner la promotion souhaitée de la mobilité électrique. En même temps, il est clair que l'Etat doit garantir un financement fiable des infrastructures de transport. Les responsables politiques évoluent donc sur un sentier glissant entre politique climatique et politique fiscale, un exercice d'équilibre qui exige beaucoup de doigté.

Matthias Samuel Jauslin est membre du Conseil national depuis 2015, membre des commissions des transports et des télécommunications (CTT) et membre des commissions de gestion (CDG). Il est le directeur et principal actionnaire d'une entreprise d'installations électriques, de télématique et d'automatisation.



« L'Etat doit garantir un financement fiable des infrastructures de transport. »

Matthias Samuel Jauslin

Nouveaux diplômés

Electricien chef de projet en installation et sécurité

BPEL250616 /

16.06.2025-18.06.2025

Egli Christian 6207 Nottwil
Faraj Daniel 8512 Wetzikon
Keller Raphael 5704 Egliswil
Marinaro Alessio 8912 Olfelden
Redzepi Vlerand 4056 Basel
Rega Roberto 3613 Steffisburg
Reist Levin 8500 Frauenfeld
Stahl Manuel 4467 Rothenfluh
Walliser Simon 4147 Aesch
Zellweger Fabian 9053 Teufen

Electricien chef de projet en installation et sécurité

BPEL250623 /

23.06.2025-25.06.2025

Ballazhi Egzon 6020 Emmenbrücke
Benninger Nico 3800 Matten b. Interlaken
Köppel Raphael 9216 Heldswil
Krucker Philippe 9050 Appenzell
Marchesi Emmanuel 8153 Rümlang
Pinato Gianluca 6211 Buchs
Rodrigues da Silva Léandro 6005 Luzern
Salvagno Noah Marco 5400 Baden
Schumacher Fabian 4153 Reinach BL
Tas Ilter 8493 Saland
Werren Micha 3150 Schwarzenburg

Electricien chef de projet en installation et sécurité

BPEL250630 /

30.06.2025-02.07.2025

Anic Josip 3185 Schmitten
Antonutti Mario 4424 Arboldswil
Blattner Patrick 8590 Romanshorn
Bühler Rafael 9230 Flawil
Burch Yanik 6033 Buchrain
Chisena Francesco 8302 Kloten
da Silva Moreira Joaquim Emanuel 8127 Forch
Dalipi Naim 8600 Dübendorf
De Cillis Alessio 5412 Gebenstorf
Dieffenbach Stefan 8272 Ermatingen
D'Onghia Davide 8620 Wetzikon
Dos Santos Ricardo 4125 Riehen
Droux Michel 5070 Frick
Fischli Elvio 8867 Niederurnen

Forgione Vito 5603 Staufen
Gecaj Dardan 9300 Wittenbach
Gunziger Yannick 4702 Oensingen
Hollenstein Ivan 9000 St.Gallen
Hugentobler Alex 8589 Sitterdorf
Jucker Noe 8753 Mollis
Mesic Armin 5113 Holderbank
Moresi Andreas 8200 Schaffhausen
Neuhaus Jesse 8854 Siebnen - Galgenen
Obrenovic Drago 6330 Cham
Rathkolb Chris 8340 Hinwil
Stocker David 3182 Ueberstorf
Talamona Alexander 8372 Wiezikon
Uzdiyen Denis Ferit 8180 Bülach
Waeger Yannic 3400 Burgdorf
Weibel Lars 7493 Schmitten

Electricien chef de projet en installation et sécurité

BPEL250702 /

02.07.2025-04.07.2025

Amougou Christian 4055 Basel
Bektashi Edmond 8953 Dietikon
Bienasz Adrian 3400 Burgdorf
Brügger Silvan 6130 Willisau
Fanaj Bajram 6233 Büron
Flück Marc 4704 Niederbipp
Meuwly Kilian 1717 St.Ursen
Milojevic Nedeljko 5432 Neuenhof
Mirer David 7014 Trin
Msgun Hbret 8604 Volketswil
Wagner Philipp 9463 Oberriet SG
Wüthrich Lars 3550 Langnau i.E.
Zysset Loris 3132 Riggisberg

Electricien chef de projet en installation et sécurité

BPEL250707 /

07.07.2025-09.07.2025

Bock Florian 3422 Alchenflüh
Gerber Matthias 3423 Ersigen
Herrmann Philippe 3294 Büren an der Aare
Jörg Nikos Michael 3427 Utzenstorf
Kofmel Lucas 3047 Bremgarten
Marti Sandro 2557 Studen
Megert Yanick 3600 Thun
Prudon Maurice Luc 3303 Jegenstorf

Electricien chef de projet en installation et sécurité

BPEL250818 /

18.08.2025-20.08.2025

Hauswirth Ralf 9062 Lustmühle
Husmani Edit 8302 Kloten
Morel Fabian 1254 Jussy
Ponsot Niels 1285 Athenaz (Avusy)
Rossetti Lorenzo 1228 Plan-les-Ouates

Electricien chef de projet en installation et sécurité

BPEL250825 /

25.08.2025-27.08.2025

Abazi Valon 8302 Kloten
Baeriswyl Pascal 5236 Remigen
Blatter Daniel 5225 Bözberg
Clementi Axel 8630 Rüti
Guler Dominik 7250 Klosters
Herger Ruedi 6422 Steinen
Krähemann Thierry 8400 Winterthur
Laube Silvan 5426 Lengnau

Electricien chef de projet en installation et sécurité

BPEL250827 /

27.08.2025-29.08.2025

Demont David 7130 Ilanz
Krasniqi Begir 2552 Orpund
Krasniqi Ilir 6010 Kriens
Maraga Dennis 6105 Schachen
Schär Patrik 3360 Herzogenbuchsee
Schläpfer Nicholas 9200 Gossau
Schrackmann Andreas 6074 Giswil
Stebler Jona 8057 Zürich
Suter Yves 8046 Zürich

Expert en installation et sécurité électrique, HFPEL250618 /

18.06.2025-20.06.2025

Bär Gregor 6340 Baar
Brunner Kevin 3806 Bönigen b. Interlaken
Coloman Almin 3052 Zollikofen
Dauti Artan 6343 Rotkreuz
Hegi Nando 4914 Roggwil
Krebs Nino 3053 Münchenbuchsee
Oppiger Markus 3457 Wasen
Schori Tobias 1716 Plaffeien
Simunic Emanuel 3935 Bürchen
Spreck Zekerijah 6330 Cham

Walther Sandro 3052 Zollikofen
Zwyer Rico 6460 Altdorf

Expert en installation et sécurité électrique, HFPEL250709 / 09.07.2025-11.07.2025

Bachmann Pascal 9305 Berg
Dema Tauljant 8957 Spreitenbach
Graf Manuel 5430 Wettingen
Guaricci Simone Andrea 6045 Meggen
Humm Daniel 8052 Zürich
Naef Ronny 8552 Felben-Wellhausen
Plank Stefan Roger 8335 Hittnau
Seemann Joshua 8125 Zollikerberg
Sommerhalder Urs 6210 Sursee
Voggensperger Janic 4124 Schönenbuch

Expert en installation et sécurité électrique, HFPEL250820 / 20.08.2025-22.08.2025

Ackermann Marco 8889 Plons
Aeschlimann Mario 6222 Gunzwil
Essig Michael 6275 Ballwil
Felix Christoph 6215 Beromünster
Forrer Daniel 9327 Tübach
Jeker Fabian 4717 Mümliswil
Käslin Roman 6207 Nottwil
Kesedzic Mario 6020 Emmenbrücke
Larentis Romario 6055 Alpnach Dorf
Neziraj Besnik 3302 Moosseedorf
Peter Oliver 5733 Leimbach
Portmann Lukas 6106 Werthenstein
Richenberger Dario 6206 Neuenkirch
Vogel Elia 6182 Escholzmatt
Weber Dominik 5452 Oberrohrdorf
Wicki Fabian 6110 Wolhusen
Wolf Gian-Andri 7430 Thusis
Zehnder Dominik 4800 Zofingen

Examen pratique selon l'OIBT PXP250625 / 25.06.2025-27.06.2025

Frei Stefan Emanuel 3400 Burgdorf
Galbier Christoph 9479 Malans
Gilgen Daniel 5074 Eiken
Isliker Sebastian 8484 Weisslingen
Ruckli Samuel 5614 Sarmenstorf
Wiese Fabian 6467 Schattdorf

Examen pratique selon l'OIBT PXP250709 / 09.07.2025-11.07.2025

Bearth Silvan 7203 Trimmis
Flück Philipp 4614 Hägendorf
Lauper Silvan 5600 Lenzburg
Rueggé Dario 7302 Landquart
Schneider Michael 8055 Zürich
Stephan David 5040 Schöftland
Stöckli Yves Samuel 5626 Hermetschwil
Zemp Kevin 6247 Schötz

Inscription aux examens

EIT.swiss organise régulièrement des examens dans le domaine de la formation professionnelle supérieure. Les candidats peuvent s'y inscrire tout au long de l'année.

En tant qu'organe responsable de la formation professionnelle supérieure, EIT.swiss est chargé d'organiser les examens professionnels supérieurs, les examens professionnels et l'examen pratique. Ceux-ci ont lieu chaque année pendant plusieurs périodes d'examen. Les candidats et candidates qui remplissent les conditions d'admission peuvent s'inscrire aux examens tout au long de l'année sur le site Web d'EIT.swiss. L'intervalle de temps pour la date de l'examen se situe à environ 3 à 6 mois après l'inscription à l'examen. Si la date proposée n'est pas confirmée, une nouvelle inscription à l'examen est impérativement nécessaire. En s'inscrivant à l'examen, les candidats et les candidates confirment qu'ils sont prêts à passer l'examen et qu'ils peuvent se présenter à une date dans l'intervalle de temps annoncé. Le respect du délai de 30 jours rend les dates de référence initiales sans importance.

Les candidats et candidates inscrites reçoivent la décision d'admission environ 30 jours après leur inscription à l'examen. Des informations détaillées sur les annonces d'examen et les examens eux-mêmes sont disponibles sur le site Web d'EIT.swiss:

Examen professionnel



Examen pratique



Examens professionnels supérieurs



Pour toute question concernant les examens de la formation professionnelle supérieure, les collaborateurs d'EIT.swiss se tiennent bien entendu à votre disposition par e-mail (HBB@EIT.swiss).



Comité

La séance du Comité d'EIT.swiss a eu lieu le 20 août à Zurich. L'un des thèmes importants abordés était l'assemblée extraordinaire des délégués consacrée à la convention collective de travail 2026-2029, qui s'est tenue le 17 septembre 2025 au Kursaal de Berne.

En raison de la nouvelle composition du Comité, celui-ci a constitué les différents sous-comités comme suit : Le sous-comité de gestion est composé de Thomas Keller, qui en assure la présidence, ainsi que de Susanne Jecklin et Hansjörg Lieberherr. Le sous-comité financier comprend les membres suivants : Manfred Ullmann en tant que président, Marco Sciara, Daniel Wildhaber et Thomas Keller en tant que membres permanents. Le sous-comité de la formation est composé de Martin Schlegel, Christian Matter, Jean-Marc Derungs et Tobias Gmür.

L'examen professionnel de « Conseiller/ère énergétique des bâtiments » doit faire l'objet d'une révision complète. Cela offre à EIT.swiss l'occasion de comparer le contenu révisé avec les exigences et les structures de notre système de formation et, si nécessaire, d'apporter des optimisations.

Enfin, le Comité a fixé les dates pour les années 2026 et 2027.

Feller et EIT.swiss on Tour

Les Innovation Days by Feller avec leurs partenaires passent également dans votre région – et vous êtes cordialement invités.

Profitez de cette occasion pour rencontrer des professionnels du secteur et trouver de nouvelles idées pour votre travail quotidien. Découvrez des solutions passionnantes, des boîtiers d'entrée au système de fixation intelligent SNAPFIX® en passant par des solutions fonctionnelles et électriques innovantes. L'accent est mis sur les applications pratiques pour la planification, l'installation, la construction neuve, la rénovation et le service.

Au programme :

- Démonstrations en direct des derniers produits
- Stations d'essai interactives à tester
- Jeu-concours attractif avec de superbes prix à gagner

La tournée fera étape à :

- Genève, 23.10.2025
- Bienne, 30.10.2025
- Sion, 06.11.2025
- Lucerne, 19.11.2025
- Bâle, 04.12.2025



Assemblée extraordinaire des délégués du 17 septembre 2025 concernant la CCT 2026-2029

Conformément à l'art. 17 des statuts d'EIT.swiss, l'approbation des contrats et accords contraignants pour tous les membres d'EIT.swiss (p. ex. convention collective de travail) incombe à l'assemblée des délégués.

En avril 2024, l'assemblée des délégués a chargé la délégation chargée des négociations pour la nouvelle convention collective de travail (CCT) de poursuivre les négociations avec les partenaires sociaux. Depuis lors, plusieurs cycles de négociations avec les partenaires sociaux ont permis de parvenir à un accord sur une nouvelle convention collective de travail. Les délégués ont été invités à voter sur la nouvelle convention collective de travail 2026-2029 pour la branche électrique lors de l'assemblée extraordinaire des délégués du 17 septembre 2025 à Berne. Outre le vote sur la nouvelle CCT, cette assemblée extraordinaire avait pour but de demander en temps utile la déclaration de force obligatoire générale (DFOG) afin que celle-ci puisse entrer en vigueur avec la nouvelle CCT le 1^{er} janvier 2026.

Lors de l'assemblée des délégués, la majorité des délégués d'EIT.swiss ont approuvé la nouvelle CCT 2026-2029 de la branche électrique.



Brochure « Nous sommes le futur »

La brochure « Nous sommes le futur » peut être commandée dès maintenant gratuitement auprès d'EIT.swiss en allemand et en français. Elle contient les portraits d'apprentis/es dans les professions de l'électricité publiés en 2024 dans le magazine spécialisé eTrends, ainsi que d'autres articles sur le travail dans la branche électrique.

Lors des SwissSkills qui se sont déroulés à Berne à la mi-septembre, la brochure a été distribuée au stand d'e-chance à de nombreux élèves qui ont pu s'informer de manière ludique et virtuelle sur le métier de leurs rêves.

eit.swiss/nous-sommes-le-futur

EIT.swiss & ineltec

Le rendez-vous incontournable de la branche électrique Suisse

ineltec est la plateforme leader de la branche électrique suisse. Nulle part ailleurs, les planificateurs et les prestataires ne reçoivent un savoir-faire actuel, des produits et des solutions aussi personnalisés. Le salon réunit les domaines spécialisés importants que sont l'électrotechnique, l'automation du bâtiment, l'énergie dans le bâtiment, l'e-mobilité, l'infrastructure, l'éclairage et les solutions informatiques. La prochaine édition aura lieu les 09 et 10 septembre 2026 à Messe Zürich.

La collaboration fructueuse entre EIT.swiss et ineltec sera encore renforcée dans la perspective des prochaines éditions du salon ineltec. Ce partenariat allie une connaissance approfondie du secteur et une grande expertise dans le domaine des salons professionnels. Grâce à cette étroite collaboration, l'association et le salon renforcent sensiblement la pertinence du contenu d'ineltec et continueront à façonner l'orientation technique du salon en tant qu'acteurs centraux. Ensemble, nous donnons des impulsions efficaces pour l'innovation, la mise en réseau et le développement durable dans le secteur électrique.



245 nouveaux spécialistes de la branche électrique dans le canton de Berne

Après l'introduction par le modérateur Markus Bingeli, le président de l'association, Markus Herren, a souhaité la bienvenue aux personnes présentes. Dans le canton de Berne, 137 candidats ont réussi la procédure de qualification d'installateur/trice-électricien/ne, 92 candidats celle d'électricien/ne de montage et 16 candidats celle de planificateur/trice-électricien/ne. La remise des certificats de capacité a eu lieu au Théâtre National de Berne en présence d'environ 560 personnes.

C'est avec fierté et satisfaction que les nouveaux professionnels ont reçu leur certificat de capacité, remis par les chefs experts Marcel Burkhalter, Jürg Hostettler et le président de l'association. Ceux qui ont obtenu la meilleure note globale ont reçu un bon de voyage d'une valeur de CHF 700.– et neuf bons Bern City d'une valeur de CHF 100.– chacun pour les meilleures notes en travaux pratiques et connaissances professionnelles, ainsi qu'un exemplaire du « Manuel pour la branche des installations électriques » remis par l'association municipale à chaque lauréat. Dans le cadre du programme d'encadrement, le magicien Alex Porter a enthousiasmé le public avec ses illusions et l'a trompé à tous les niveaux. Les festivités se sont terminées par un apéritif convivial.

eitbern.ch/de/sektionen/eitstadtbernd/qv-feier



Adrian Bühler, Chef de projet senior,
HEFTI. HESS. MARTIGNONI, 5001 Aarau

Informaticien/ne du bâtiment comme porte d'entrée

Cette profession est actuellement très prisée par les élèves. C'est une excellente nouvelle pour nous tous. Pourquoi ? Parce que ces jeunes ne sont pas seulement des experts en informatique, mais apportent également une nouvelle perspective qui rend l'ensemble de notre branche plus attractive. La profession d'informaticien/ne du bâtiment CFC est une porte d'entrée dans le monde de la planification technique du bâtiment qu'il ne faut pas sous-estimer.

Je peux contrôler toute la maison depuis mon canapé à l'aide de mon téléphone portable et même choisir la bonne chaîne de télévision. C'est pourquoi la formation d'informaticien/ne du bâtiment est si intéressante pour de nombreux jeunes. Ils sont familiarisés dans leur quotidien avec les systèmes Smart Home et la technique de bâtiment moderne, et il est donc logique pour eux de se lancer dans cette formation. Ils peuvent ainsi vivre leur passion pour la technologie et la numérisation dans une profession qui a de l'avenir.

Le terme « informatique » est ici la clé. Il est synonyme de technologies modernes, de numérisation et d'innovation. Pour de nombreux jeunes, la formation d'informaticien ou d'informaticienne du bâtiment est le moyen

idéal pour entrer dans le monde de la planification technique du bâtiment, qui reste souvent dans l'ombre. Ces nouveaux talents nous aident également à mieux présenter et expliquer les autres métiers moins connus de la technique du bâtiment. Ils montrent à quel point l'ensemble de la branche est intéressant et important.

Pour les grands bureaux d'études, c'est un défi d'organiser la formation d'informaticien du bâtiment de manière à ce que les apprentis puissent acquérir une expérience pratique précieuse. Mais cet effort en vaut la peine pour nous tous. En suscitant l'intérêt des jeunes talents pour l'informatique du bâtiment, nous ne gagnons pas seulement des spécialistes individuels. Nous renforçons l'ensemble de la branche.

Des études montrent que les personnes qui débutent leur carrière dans une branche donnée y restent souvent fidèles à long terme. C'est pourquoi les débuts dans le monde professionnel sont si importants. Attirer les meilleurs talents dès le début permet de s'assurer les services de spécialistes qui resteront dans la branche pendant de nombreuses années. Grâce à cet enthousiasme, nous pouvons nous positionner comme une branche moderne et tournée vers l'avenir et attirer des jeunes talents vers nos objectifs communs.

MENTIONS LÉGALES magazine spécialisé d'EIT.swiss 5^e année, paraît 4x par année, tirage 3100 ex. **Éditeur** EIT.swiss, Limmatstrasse 63, 8005 Zurich, www.eit.swiss. OA@eit.swiss **Communication & marketing** EIT.swiss Verena Klink **Rédaction** René Senn, Insenda GmbH, Bahnhofstrasse 88, 8197 Rafz, +41 52 214 14 22, redaktion@etrends.ch **Collaboratrice de ce numéro** Annette Jaccard **Responsable de la publication** Jürg Rykart, Medienart Solutions AG, Oberneuhofstrasse 5, 6340 Baar, +41 41 727 22 00, info@medienartsolutions.ch, www.medienartsolutions.ch **Concept de design** Medienart AG, Martin Kurzbein, 5000 Aarau, www.medienart.ch **Mise en page** AVD GOLDACH AG, Vivienne Kuonen, 9403 Goldach **Impression** AVD GOLDACH AG **Abonnements/Adhésion** (le prix de l'abonnement est inclus dans la cotisation de membre d'EIT.swiss) 10 numéros (4x Magazine EIT.swiss, 6x eTrends ou 6x domotech) / Abonnement annuel EIT.swiss: CHF 125.– / +41 44 444 17 17, info@eit.swiss

En collaboration avec

eTrends domotech

medienart.
SOLUTIONS

Imprimé
en Suisse

